

Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>

RE: Urgence - Fuites persistantes au P1 CANNES BEACH

5 messages

Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>

26 septembre 2024 à 15:31

À: REGAIRE Loic <loic.regaire@immodefrancepaca.com>

Cc: Conseil syndical Cannes Beach <cs.cannesbeach06@gmail.com>, Emmanuel Da Silva <manu230782@gmail.com>, Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>

Bonjour M REGAIRE,

Je vous remercie de faire intervenir quelqu'un pour les fuites.

Il a été rappelé ce jour au cours des assemblées des ASL que les dalles VERRERIE ne sont plus étanches et qu'il « pleut » partout... Les ASL sont financièrement exsangues et aucun travaux n'est envisagé.

Cordialement,

Xavier BRUEZ

SCP EZAVIN THOMAS

Administrateurs Judiciaires

1 Rue Alexandre Mari

06300 NICE

Tél.: 04.93.62.76.60

<u>Données personnelles</u>: les données à caractère personnel collectées dans le cadre des traitements mis en œuvre lors de l'exécution des missions commerciales et civiles, de représentation et d'administration confiées par les juridictions et les pièces justificatives y afférentes sont enregistrées dans un fichier informatisé par la SCP EZAVIN THOMAS durant la durée du mandat confié par décision judiciaire. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant par courrier la direction générale de la SCP EZAVIN THOMAS à l'adresse suivante : Direction générale SCP EZAVIN THOMAS, 1, Rue Alexandre Mari, 06300 NICE.

De: Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>

Envoyé: jeudi 26 septembre 2024 14:04

À: Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>

Cc: Conseil syndical Cannes Beach <cs.cannesbeach06@gmail.com>; Emmanuel Da Silva <manu230782@gmail.com>; REGAIRE Loic <loic.regaire@immodefrancepaca.com>

Objet: Urgence - Fuites persistantes au P1

Bonjour M. Bruez,

Je me permets de vous relancer concernant mon précédent e-mail au sujet des fuites au niveau du P1.

À ce jour, je n'ai toujours pas reçu de retour de votre part. Ce matin, je me suis à nouveau rendu à la copropriété, et la situation s'est aggravée : il y a désormais encore plus de fuites provenant des mêmes tuyaux.

Je vous joins une vidéo montrant l'étendue du problème actuel. M. Regaire m'a indiqué qu'une société de plomberie avait été envoyée sur place, mais à ce jour, aucune intervention corrective n'a été effectuée.

Je vous remercie de bien vouloir traiter ce problème en urgence en faisant intervenir une entreprise compétente au plus vite afin de résoudre ces fuites qui deviennent de plus en plus préoccupantes.

Dans l'attente de votre retour rapide.

Cordialement.

Emmanuel Da Silva

Ce courriel est exclusivement réservé à ses destinataires et protégé par les règles relatives au secret des correspondances la diffusion, l'utilisation, la reproduction totale ou partielle, le transfert du message concerné ou des infos qu'il contient, doivent être autorisés par son expéditeur (Loi 91646 du 10.07.1997) Toute infraction est répréhensible.

Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com> À : Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>

1 octobre 2024 à 15:54

Monsieur Bruez,

Je me permets de vous relancer concernant les importantes fuites d'eau qui n'ont toujours pas été réparées, malgré mes trois précédentes relances.

Vous aviez répondu à mon e-mail du 26 septembre en indiquant que vous alliez traiter le problème, et par la suite, vous avez adressé un e-mail à M. Regaire, qui n'a malheureusement pas donné suite.

Cependant, les fuites sont toujours présentes. Il est impératif que ce problème soit résolu rapidement.

Je vous remercie donc de bien vouloir faire le nécessaire au plus vite.

Dans l'attente de votre retour,

Cordialement,

Emmanuel Da Silva

Ce courriel est exclusivement réservé à ses destinataires et protégé par les règles relatives au secret des correspondances la diffusion, l'utilisation, la reproduction totale ou partielle, le transfert du message concerné ou des infos qu'il contient, doivent être autorisés par son expéditeur (Loi 91646 du 10.07.1997) Toute infraction est répréhensible.

Le 26 sept. 2024 à 15:31, Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr> a écrit :

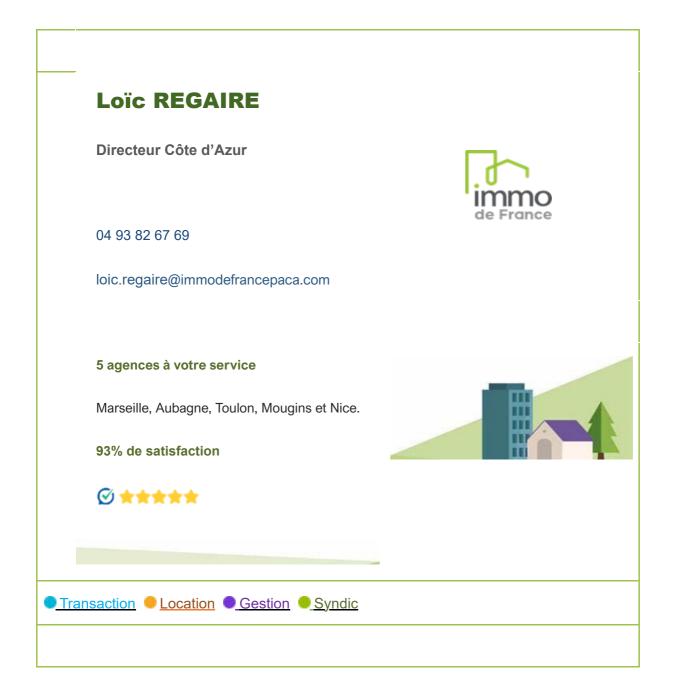
[Texte des messages précédents masqué]
2 pièces jointes
VIDEO-2024-10-01-15-49-20.mp4 1967K
☐ VIDEO-2024-10-01-15-49-43.mp4 3237K
Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com> 7 octobre 2024 à 12: À : Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr> Cc : REGAIRE Loic <loic.regaire@immodefrancepaca.com>, Emmanuel Da Silva <manu230782@gmail.com>, cannesbeach.association@gmail.com</manu230782@gmail.com></loic.regaire@immodefrancepaca.com></x.bruez@etude-aj.fr></emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>
3ème rappel
Monsieur Bruez,
Je me permets de vous relancer une nouvelle fois concernant les importantes fuites d'eau, comme mentionné dans mon email initial du 26 septembre, ainsi que dans ma relance du 1er octobre.
À ce jour, le 7 octobre, aucune réparation n'a été effectuée, et la situation ne cesse de se dégrader. Si cela continue, nous risquons bientôt d'avoir une deuxième piscine au niveau du P1.
Malgré mes messages à M. Régaire, celui-ci semble prendre ce problème avec légèreté, en préférant faire preuve d'ironie dans ses réponses, plutôt que de s'atteler à la tâche pour laquelle nous le rémunérons.
Il est pourtant évident que le moment n'est pas à l'humour, mais à l'action. La situation requiert une intervention rapide et efficace.
Je vous prie donc de bien vouloir faire le nécessaire de toute urgence, et de veiller à ce que M. Régaire prenne en charge ce dossier avec le sérieux qu'il mérite.
Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part.
Cordialement,
Emmanuel Da Silva
Ce courriel est exclusivement réservé à ses destinataires et protégé par les règles relatives au secret des correspondances la diffusion, l'utilisation, la reproduction totale ou partielle , le transfert du message concerné ou des infos qu'il contient ,doivent être autorisés par son expéditeur (Loi 91646 du 10.07.1997) Toute infraction est répréhensible. [Texte des messages précédents masqué]
REGAIRE Loic <loic.regaire@immodefrancepaca.com> 7 octobre 2024 à 15: À : Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>, Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr> Cc : Emmanuel Da Silva <manu230782@gmail.com>, "cannesbeach.association@gmail.com" <cannesbeach.association@gmail.com></cannesbeach.association@gmail.com></manu230782@gmail.com></x.bruez@etude-aj.fr></emmanuel.dasilva.cs@gmail.com></loic.regaire@immodefrancepaca.com>
Cher Monsieur DA SILVA,
J'adore votre humour !!!!!!!!! cela m'a rendu ébaubie

Si nous avions trouvé toutes les fuites, nous aurions fait les réparations......

Malgré l'aide de M BARRAUD et de la société de plomberie, nous rencontrons des difficultés pour trouver les fuites car il y en a plusieurs.

Pour vos commentaires dédaigneux, plus de réponses, c'est mieux comme ça, sachez-le !!!!

Bien à vous



Suivez-nous sur les réseaux!



HORAIRES D'OUVERTURE DE NOS ACCUEILS

SERVICE SYNDIC

Accueil physique de la clientèle du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 sans RDV

SERVICE COMPTABILITE

Accueil physique de la clientèle tous les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 sans RDV

En dehors de ces horaires, il est impératif de contacter nos services pour prise de RDV

Agence de NICE 04.93.82.67.67 / Agence de MOUGINS 04.93.64.29.20

De: Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>

Envoyé: lundi 7 octobre 2024 12:19 À: Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr>

Cc: REGAIRE Loic < loic.regaire@immodefrancepaca.com>; Emmanuel Da Silva < manu230782@gmail.com>;

cannesbeach.association@gmail.com

Objet: Re: Urgence - Fuites persistantes au P1 CANNES BEACH

[Texte des messages précédents masqué]

Cannes beach Propriétaire <emmanuel.dasilva.cs@gmail.com>

7 octobre 2024 à 17:40

À : REGAIRE Loic <loic.regaire@immodefrancepaca.com>, Xavier Bruez <x.bruez@etude-aj.fr> Cc : cannesbeach.association@gmail.com, Emmanuel Da Silva <manu230782@gmail.com>

Cci:

Monsieur,

Merci pour votre réponse, même si je constate une fois de plus qu'elle n'apporte malheureusement pas de solution concrète aux problèmes récurrents que nous rencontrons.

Je souhaite clarifier un point important : les fuites ne sont pas à "trouver" comme vous le mentionnez. Elles ont déjà été identifiées depuis un certain temps. Il s'agit des tuyaux d'évacuation, un problème très simple à localiser et comprendre. D'ailleurs, les vidéos que j'ai partagées dans mes précédents e-mails en sont la preuve claire. Je vous invite à les visionner à nouveau. Il ne faut pas être plombier ou avoir un diplôme d'ingénieur pour constater l'évidence.

Je viens d'ailleurs de m'entretenir avec M. Barrault, qui m'a confirmé une nouvelle fois qu'un curage devait être fait sur ces tuyaux et que certains doivent être remplacés car ils ont été mal installés dès le début. Pourtant, vous m'avez précédemment affirmé qu'un curage avait déjà été effectué. Or, il s'avère que cela n'a pas été fait. Il est donc impératif que ces actions soient prises en charge rapidement.

Je suis certain que nous souhaitons tous la même chose : une résidence en bon état, sans ces problèmes récurrents de fuites. Mais pour cela, il faut agir sur des faits concrets et cesser de tourner autour du problème sans réellement le résoudre.

J'espère que ces points pourront être pris en compte cette fois-ci et qu'une solution définitive sera enfin apportée.

Dans l'attente de vous lire.

Cordialement,

Emmanuel Da Silva

Ce courriel est exclusivement réservé à ses destinataires et protégé par les règles relatives au secret des correspondances la diffusion, l'utilisation, la reproduction totale ou partielle, le transfert du message concerné ou des infos qu'il contient, doivent être autorisés par son expéditeur (Loi 91646 du 10.07.1997) Toute infraction est répréhensible.

[Texte des messages précédents masqué]